



Réunion du Conseil d'administration

DATE : 12 octobre 2023, 16h00

LIEU : Club de curling

RÉDIGÉ PAR : Lorraine Vachon

Étaient présents : François Bouffard Kevin Boden Raymond Lemieux Esther Paradis
Claire Rancourt Lorraine Vachon Derek White Jacques Tardif (17h15)
Invité : Alain Morissette

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suites à donner Échéance – Décision
1. Ouverture de la réunion	François Bouffard ouvre la réunion à 16h05.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Les sujets « 7.3 Trésorier du CA » et 7.4 « Factures à payer » sont ajoutés à l'ordre du jour et celui-ci est adopté à l'unanimité.	
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion	Une modification est apportée à l'article 11.2 du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2023 concernant le coût par étudiant qui est maintenu à 10 \$ cette année et qui ne sera augmenté à 15 \$ que l'année prochaine. Le procès-verbal ainsi modifié est adopté à l'unanimité.	
4. Accueil du nouveau gérant	Au nom des membres du Conseil d'administration, François Bouffard souhaite la bienvenue à Alain Morissette comme gérant du Club. Celui-ci se présente et fait état de ses qualifications pour occuper ce poste. Il pourra entrer officiellement en fonction au cours de la semaine prochaine.	

5. Suivis des réunions précédentes	5.1 Inscriptions et paiement – Saison 2023-2024 Derek White a préparé une liste des personnes qui se sont inscrites comme membres au Club mais qui n'ont pas encore effectué leur paiement. François Bouffard fera des vérifications à partir de la liste et tel que convenu à la dernière réunion, des affiches seront collées aux portes d'accès aux glaces pour informer les joueurs et joueuses de l'obligation d'effectuer leur paiement pour accéder aux glaces et ce, tel que prévu à l'article 3.2 des Lignes de conduite.	Communiqué (Lorraine V)
	5.2 Ligue « Colts » et ligue féminine L'entreprise « Rêve sportif », qui organise des voyages sportifs de groupes, serait intéressée à participer à une ligue « Colts » (ligue destinée aux joueurs ayant moins de 5 ans d'expérience en curling). Il est par ailleurs envisagé de tenir un tournoi « Colts » de niveau provincial du 9 au 11 février 2024. François Bouffard contactera Daniel Coulombe afin qu'il contacte Curling Québec à ce sujet.	À suivre
	5.3 Représentant du Club à l'ARCQ Aucun développement.	À suivre
	5.4 Crédit-bar (proposition de Denis Labbé) Denis Labbé a été informé que sa proposition d'offrir un crédit-bar aux membres du Club a été acceptée par le CA et il a contacté la firme Lirette pour mettre en place le système de caisse approprié. Lorsque ce sera fait, les membres seront informés de la possibilité de se procurer un crédit-bar d'une valeur de 115 \$ au coût de 100 \$.	À suivre
	5.5 Programme Implic4ction François Bouffard souligne l'importance de participer à ce programme qui rapporte 4 fois le montant investi. Avec Kevin Boden, ils vérifieront les règles du programme et feront une proposition d'activité qui servirait de campagne de financement pour le Club.	PRIORITÉ - À suivre

<p>5.6 Coûts pour les tournois organisés par le Club</p> <p>Lorraine Vachon indique que les règlements du Club contiennent des dispositions concernant certains tournois tenus au Club, dont le Bonspiel International. François B et Lorraine V se rencontreront afin de vérifier ces règles et d'établir si elles doivent être revues.</p>	À suivre
<p>5.7 Vendredis « Blacklight »</p> <p>Tel que convenu à la dernière réunion, Derek White fera une liste des soirées disponibles afin qu'une soirée par mois puisse être consacrée au jeu sous « Blacklight » et l'information sera placée sur le site Web.</p>	À suivre
<p>5.8 Règles des tirages moitié-moitié</p> <p>À la suite de la licence de tirage moitié-moitié accordée par la RACJ, certaines informations doivent être transmises, dont les règles concernant ces tirages. Après discussions, il est convenu que cette licence couvrira les tirages effectués par le Club dans certaines ligues (aux fins des activités sociales) ainsi que les tournois organisés par celui-ci.</p>	Transmettre infos à la RACJ avant le 25/10/2023 (Lorraine V) - OK
<p>5.9 Locations des glaces à 21h00</p> <p>Raymond Lemieux a contacté Guy Gosselin pour établir la liste des moniteurs disponibles lors des locations. Il est d'avis que le Club n'est pas encore structuré pour ouvrir la plage de 21h aux locations. Il vérifiera toutefois si des moniteurs ou des membres jouant à 19h pourraient être intéressés à demeurer pour des locations à 21h. Derek White souligne qu'il est possible, par le site Web, de transmettre un courriel aux membres d'une ligue en particulier.</p>	À suivre
<p>5.10 Plan de développement (« Brainstorming »)</p> <p>Aucun développement.</p>	À suivre (Kevin B)
<p>6. Rapport du président</p> <p>6.1 Montant dû au bar du Club</p> <p>François Bouffard fait part aux membres du CA de la situation d'une personne ayant accumulé un important montant dû au bar du Club. Celui-ci a proposé un remboursement en 3 versements. François propose d'accepter cette proposition et celle-ci est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Lorraine Vachon suggère qu'un montant maximum soit désormais fixé pour accepter des achats à crédit au bar et au magasin du Club.</p>	

6.2 Nouveau Centre de curling

François Bouffard indique qu'une réunion a été tenue le 10 octobre avec les personnes du Comité de développement afin de préparer la rencontre qui aura lieu le 16 octobre (Zoom). Il note que deux appels d'offres ont été publiés dans le cadre du projet.

Il souligne que l'entente conclue avec la Ville de Québec concernant la réalisation d'un nouveau Centre de curling prévoit que le Club devra céder ses actifs à la Ville. Il pense qu'il serait approprié de procéder à une mise à jour de ces actifs.

Résolution 2023-10.01

Aux fins des discussions avec la Ville de Québec concernant l'éventuelle cession des actifs du Club dans le cadre de la réalisation d'un nouveau Centre de curling, François Bouffard propose qu'une firme d'évaluation soit mandatée pour effectuer une mise à jour des actifs du Club. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

François B souligne par ailleurs que l'entente prévoit de mettre en place un OSBL pour assurer le développement de cette nouvelle infrastructure et en assumer la gestion. Il aimerait que la Ville de Québec prenne rapidement la responsabilité du Club et qu'une OSBL soit créée plusieurs mois avant l'ouverture officielle du nouveau Centre de curling. Il est noté que plusieurs clubs de curling sont gérés par la municipalité (ex. Grand-Mère et Ville Mont-Royal).

Il termine en soulignant l'importance que les actions des clubs Victoria et Jacques-Cartier soient bien coordonnées dans le cadre de ce projet, notamment en ce qui concerne le règlement des dettes.

6.3 Gestion des locations

Derek White a pris contact avec Guy Gosselin et ils ont résolu certains problèmes concernant les plages horaires réservées par des locations.

6.4 Personnel du bar

Le personnel du bar sera composé de Julien Bérubé, Laurence Savard et Véronique Lacasse. Philip Richard serait aussi intéressé à s'y joindre. Il est noté que Julien B sera responsable du magasin et qu'il est prêt à effectuer d'autres tâches au besoin.

7. Trésorerie	7.1 Campagne de financement Ce sujet a été traité à l'article 5.5 concernant le programme Implic4ction.	
	7.2 Entente de servitude dans le cadre du projet de tramway Des modifications ont été apportées à la proposition d'entente et le projet sera transmis à la Ville demain (13 octobre).	À suivre
	7.3 Trésorier sur le CA François Bouffard souligne l'importance que le poste de trésorier du CA, qui est actuellement vacant, soit comblé le plus rapidement possible. Lorraine Vachon ajoute qu'en vertu de l'article 8.5 d) du Règlement général du Club et sous réserve d'une délégation de ses pouvoirs, le trésorier a la charge générale des finances du Club et en effectue toutes les tâches. En l'absence d'un trésorier au CA, il s'avère d'autant plus nécessaire que ces pouvoirs soient délégués au gérant du Club. <u>Résolution 2023-10.02</u> François Bouffard propose que la charge des finances du Club soit déléguée au gérant du Club, M. Alain Morissette, et que celui-ci soit autorisé à effectuer les transactions financières et à signer les chèques au nom du Club. Les chèques du Club de curling Jacques-Cartier devront ainsi être signés par deux des personnes autorisées soit : M. François Bouffard, président du Conseil d'administration, M. Kevin Boden, vice-président et M. Alain Morissette, gérant du Club.	
	7.4 Factures à payer François Bouffard a effectué plusieurs paiements dus par le Club et il fait remarquer qu'il faudrait instaurer une méthode de réclamation pour les personnes qui font des achats pour le Club afin que ce soit plus clair (nature de la dépense, motif ou activité concernée, etc.). Par ailleurs, il est fait mention du fait que Jacques Tardif s'est présenté presque tous les jours au Club et ce, depuis le 7 août, afin d'effectuer de nombreux travaux au bâtiment et à son équipement, ce qui dépasse de beaucoup sa tâche de membre bénévole du CA.	À suivre (formulaire de réclamation)

	<p><u>Résolution 2023-10.03</u></p> <p>Compte tenu qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle, Lorraine Vachon propose que les frais de déplacement quotidiens supportés par Jacques Tardif depuis le 7 août 2023 afin d'effectuer des travaux au bâtiment du Club et à son équipement soient remboursés. Secondé par Esther Paradis et adopté à l'unanimité.</p> <p>À cette fin, Jacques Tardif présentera la liste de ces déplacements et leur coût.</p>	
8. Activités sociales	<p>8.1 Commanditaire – Tournoi Jackie Caron 2023</p> <p>Claire Rancourt informe les membres du CA qu'il s'agit du 50^e anniversaire du Tournoi de Jackie Caron. Il est prévu d'inviter la presse à souligner cet événement exceptionnel ainsi que des personnalités publiques au souper du samedi afin de lui rendre hommage.</p> <p>Il est convenu que le Club offrira, à titre de commanditaire du tournoi, le paiement de l'inscription de 4 personnes pour l'édition 2024, ces prix n'étant pas transférables.</p>	
	<p>8.2 Essor Assurances</p> <p>Claire R souligne qu'Essor Assurances aurait offert au Club l'an dernier un montant de 3 000 \$ à partager avec certains tournois. François Bouffard fera les vérifications à ce sujet.</p>	
	<p>8.3 Bilan du Comité des activités sociales</p> <p>Claire R indique que le Comité a terminé la saison 2022-2023 avec un montant de 3 917,82 \$ dans le compte des activités sociales.</p> <p>Il faudra décider si ce montant demeure dans le compte des activités sociales ou s'il est remis au Club.</p>	À suivre
9. Gestion de la bâtisse	Jacques Tardif indique qu'il n'y a aucune information particulière à ce sujet.	
10. Formation & développement	Raymond Lemieux informe le CA qu'une formation destinée aux nouveaux membres est prévue pour 2 ou 3 dimanches (à déterminer). Le coût serait de 20 \$ par personne.	

11. Varia	11.1 Période entre Noël et le Jour de l'An À la demande de Derek W, Jacques Tardif indique que les glaces sont refaites au complet durant cette période et qu'elles ne sont pas disponibles pour location.	
	11.2 Pratiques pour les membres Pascal Chouinard s'est offert pour être sur place le dimanche matin afin de permettre aux membres de pratiquer.	
	11.3 Jeux régionaux en curling Suite à la demande de Geoffroy Gosselin, le CA est d'accord pour accueillir les Jeux régionaux les 13 et 14 janvier 2024. Il s'agit d'une étape de qualification pour les Jeux du Québec et qui s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans.	
	11.4 Règles d'éthique Martin Gauthier s'occupera des affiches concernant les règles d'étiquette à respecter sur les glaces. Lorraine Vachon suggère qu'un rappel sur les règles d'éthique soit fait dans un prochain communiqué.	Communiqué (Lorraine V)
	11.5 Remplaçants Suite à quelques problèmes constatés en matière de remplacement, il est convenu de rappeler aux membres qu'il leur revient personnellement, et non au capitaine de l'équipe ou au responsable de ligue, de trouver un remplaçant lorsqu'ils ne sont pas disponibles pour une partie.	Communiqué (Lorraine V)
12. Prochaine réunion	La prochaine réunion du CA se tiendra le 26 octobre 2023 à 16h00.	
13. Fin de la réunion	La réunion prend fin à 19h15.	

LV (2023-10-16)